



## Juste une question. erreur sav

Par **juliette42**, le **02/10/2012** à **19:24**

Bonjour,

Un dilemme se pose à moi. Je développe:

Il y a quelques temps, j'ai envoyé en s.a.v. un ordinateur portable pour une réparation. Quelques jours après je reçois un colis je l'ouvre et, miracle le père Noël existe, c'est un autre ordinateur plus puissant qui se trouve être présent. C'est donc une erreur de la part du s.a.v.

Par la suite, on me demande de retourner cet appareil.

Mon problème est que je n'ai pas forcément envie de retourner ce petit joujou.

Sachant que je n'ai pas signé le bon de réception, et que l'adresse de livraison n'était pas la mienne, je voudrais connaître les risques que j'encours si par malheur, j'oublie de répondre à cette demande...

Je sais que ma demande peut paraître incongrue, voir déplacée mais c'est **[s]juste une question[/s]**.

Je vous remercie par avance pour vos éventuelles réponses.

Cordialement.

[s]P.S. L'erreur est humaine... autant en profiter.[/s]

Par **pat76**, le **03/10/2012** à **19:16**

Bonsoir

Il a été livré par un transporteur et vous n'avez pas signé de bon de livraison?

Par **alterego**, le **03/10/2012** à **21:33**

Bonjour,

Le risque de fredonner cette jolie chanson

<http://www.youtube.com/watch?v=iQiJ9Zkkrw>

en méditant la "bonne" idée qui vous aura traversé l'esprit.

Cordialement

\*:0)